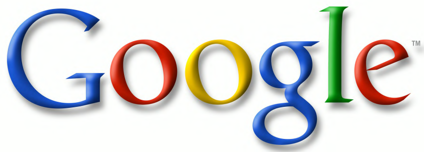


pce.

is

ot-

rre.

9m
24

LE PALAIS SAINT-PIERRE

OBSERVATIONS

SUR LA

RÉORGANISATION

DES MUSÉES ET DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

DE LYON

PAR

LÉOPOLD NIEPCE

Conseiller à la Cour d'appel de Lyon, vice-président
de la Société littéraire

Extrait de la *Revue du Lyonnais*, juillet 1874



LYON

IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER

Rue de la Belle-Cordière, 14

1874

LE PALAIS SAINT-PIERRE

Ce sont donc ces haillons qu'il importe de faire disparaître sans retard, et qui sont même d'un dangereux exemple pour les *masses inconscientes*, (1) car celles-ci

---

de tous les monuments de Lyon et de toutes les richesses artistiques détruits par les commotions politiques survenues dans la ville à toutes les époques. Cet état comprendra nécessairement tous les faits à la charge des hommes du 4 septembre, et j'y joindrai même le texte des *arrêtés officiels* en vertu desquels ces actes de stupide vandalisme ont été commis. Ces arrêtés, à eux seuls, peindront, mieux que je ne saurais le faire, les époques néfastes auxquelles tous ces méfaits se sont produits. A chacun selon ses œuvres.....

(1) Les *masses inconscientes* sont moins coupables que les chefs *intelligents* mais bien dangereux qui les soulèvent et les dirigent dans l'unique but de la satisfaction de leur détestable ambition.

Ainsi, pendant le sanglant règne de la *Commune*, à Paris, les milliers d'individus enrôlés par elle, n'ont touché à aucun monument, — et ce ne fut que le jour où le gouvernement parvint à *reconquérir* Paris les armes à la main que furent signés par les *chefs* de la Commune, furieux de voir tomber de leur main leur odieux pouvoir, les ordres de *faire flamber* nos monuments. Et dire cependant qu'il existe encore des hommes qui excusent et approuvent même ces actes sans nom et sans précédents dans l'histoire ! ! ! N'est-ce pas là un des signes les plus certains de notre complète décadence ?

1° Je n'exagère pas en me servant de cette expression *de haillons*.

La ville est si pauvre aujourd'hui, qu'elle a à peine de quoi payer les vitres de ses édifices brisées par l'orage du 21 juin.

Les condamnations judiciaires prononcées contre la ville pour *pillage* et *destruction* d'édifices s'élèvent à 1,975,802 fr. 20 c. jusqu'à présent ; — et elle est encore l'objet de nombreuses demandes d'indemnités pour la même cause.

Du 4 septembre 1870 au 31 décembre 1873, les dépenses de guerre, achats de poudre, engins, pertes sur l'octroi se sont élevées à 25,596,651 fr. 61 cent.

Deux millions pour *dévastation ! Vingt-cinq millions* pour la défense *à outrance* d'une ville *impossible à défendre*, voilà, dans sa triste réalité, la situation faite à notre malheureuse ville, par ceux

croient que, dès qu'une révolution éclate, elles *doivent* se ruer sur nos monuments, — saccager et briser les objets d'art les plus précieux ; et donner le honteux spectacle d'un vandalisme stupide ; — ce vandalisme, heureusement, ne se rencontre pas chez les autres nations. En effet, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie ont eu aussi de grandes et terribles commotions politiques et religieuses ; mais ont-elles brisé leurs statues, incendié leurs palais, saccagé leurs monuments ?... La France seule semble tenir à honneur d'avoir ce triste privilége et elle se dit la première nation du monde..... Pauvre France!!!

Enfin, il est urgent aussi d'achever nos églises commencées, si on ne veut pas qu'on dise que notre ville si profondément religieuse, pourtant, a renié Dieu et son culte, — et est tombée si bas qu'elle ne croit plus qu'à la matière.

L'industrie et l'art, comme la morale publique auront donc tout à gagner à la reprise des travaux et à leur prompt achèvement. L'industrie et l'art sont la vie de notre ville, et pourtant on semble l'oublier si souvent ! L'art, surtout, n'est pour beaucoup qu'un luxe superflu... et cependant l'industrie, sans les arts, n'est parfois qu'une

---

qui se disent *les vrais amis du peuple*..... Avec ces *25 millions gaspillés* follement et sans qu'on sache encore bien le *véritable emploi* qui a été fait de *sommes très-importantes*, on eût pu achever tous nos édifices commencés, construire une nouvelle bibliothèque, un dépôt pour nos archives, et un palais des Sciences. L'ouvrier eût eu de l'ouvrage assuré pour bien des années, nos artistes eussent reçu les plus belles commandes ; tandis que l'on les a voués à la misère, — et ce qui est plus triste encore, les classes ouvrières fascinées par les auteurs de tous leurs maux, croient encore à leurs fallacieuses promesses !!!

Et on dit que nous sommes une grande nation!!!

aveugle routine, et elle n'a de vie que par l'art qui la transforme, — l'élève — et lui assure cette supériorité qui est une source de richesses certaines, immenses, pour les nations qui savent s'y adonner avec intelligence.

Aujourd'hui, je ne parlerai que du Palais-des-Arts. Ce palais, jadis si beau, si complet, maintenant si délabré, si imparfait, est menacé également d'une ruine prochaine. Il importe donc de le rendre à sa magnificence primitive, en étalant dans ses galeries achevées toutes les splendeurs de l'art et surtout de l'art lyonnais ; mais, avant de toucher à ce monument, déjà trop souvent remanié, il serait, d'abord, très-important de se rendre compte de la destination *définitive* qu'il *peut* et *doit* recevoir, — du parti le plus avantageux à tirer, de ses vastes locaux *actuels*, et de ceux qu'on y ajoutera par l'achèvement de la façade *sud*, à peine ébauchée, car, trop souvent, on se met à l'œuvre, sans *plan préalable,* sans idée nettement *arrêtée*, et de là ces imperfections si regrettables et ces dépenses *ruineuses* et *sans profit* qu'il est si important d'éviter désormais.

Peut-être aussi sera-t-il d'une sage administration de préparer, dès à présent, en même temps que les plans de restauration et d'achèvement, un *règlement* nouveau auquel seraient astreints les divers services auxquels ce palais est affecté, et d'y rétablir une direction unique sous le *contrôle sévère* de l'autorité supérieure.

Pour bien formuler ma pensée sur la régénération et l'achèvement du Palais-des-Arts, et sur la nouvelle administration à y introduire, il me semble indispensable, d'abord, de décrire minutieusement cet édifice. — Cette description, en facilitant ma tâche, rendra aussi plus compréhensibles les idées que je crois devoir émettre sur son avenir.

Le monument appelé aujourd'hui le *Palais-des-Arts*, fut avant la Révolution un des plus beaux monastères de Lyon, connu sous le nom d'abbaye royale des Dames bénédictines de Saint-Pierre. — Plus heureux que bien d'autres maisons religieuses saccagées, puis détruites à cette douloureuse époque, la maison de Saint-Pierre a trouvé un historien digne d'elle. En 1870, M. Charvet, architecte et professeur à l'école des Beaux-Arts de Lyon, lui a consacré un ouvrage qui se recommande autant par le goût que par le savoir, comme par les patientes recherches de son auteur. — Il voudra bien me pardonner, si, pour écrire ces notes, je me suis permis de faire de nombreux emprunts à son remarquable travail.

L'abbaye royale des Dames bénédictines de Saint-Pierre est une des plus anciennes fondations religieuses de notre ville. D'abord, simple *Recluserie* au IVe siècle, elle fut un lieu de sépulture pour les grands personnages jusqu'au VIIIe siècle, — époque à laquelle elle fut détruite par les Sarrasins, dont les invasions furent si funestes à nos contrées.

Réédifiée, plus tard, avec les largesses de nos rois et celles de pieux donateurs, elle reprit bientôt son ancienne splendeur.

Son abbesse disait tenir son titre « de la grâce de Dieu » et portait une crosse. Mais la Ligue lui fut funeste, les calvinistes la saccagèrent, à leur tour, et ce ne fut qu'en 1659 qu'on posa la première pierre du Palais actuel. Françoise de Clermont, fille de Jeanne de Poitiers, sœur de la duchesse de Valentinois, avait obtenu du roi les premiers fonds nécessaires pour la construction, — mais les travaux ne furent réellements commencés que par l'abbesse Anne d'Albert de Chaulnes, fille de Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, pair et maréchal de France, frère puîné de

Charles d'Albert de Luynes. — François de Royers de la Valfenière, artiste éminent, issu d'une famille d'architectes, originaire du Piémont et établie à Avignon, fut choisi par l'abbesse pour cette vaste entreprise, qui coûta des sommes considérables. Les artistes les plus habiles travaillèrent avec la Valfenière à la décoration des bâtiments du monastère, qui devint entre leurs mains l'un des plus beaux de l'Europe. Ces bâtiments formèrent un quadrilatère de 100 mètres de longueur et d'environ 76 de largeur, disposé dans le sens de sa plus grande dimension, sur le côté *sud* de la place des Terreaux.

Un perron, en pente douce, conduisait de la place des Terreaux à l'entrée et à un premier guichet ou vestibule qui donnait accès, au rez-de-chaussée, aux parloirs et aux autres dépendances de l'entrée. Le surplus des locaux des trois façades sur la place, sur la rue Clermont et sur la rue Saint-Pierre était, au rez-de-*chaussée* et aux *entresols*, abandonné comme à présent à des *locations particulières* produisant, comme aujourd'hui encore, un revenu considérable.

Un portique intérieur établi autour de la cour formait un véritable cloître — et permettait d'arriver, à couvert, aux divers escaliers, au nombre de cinq, et aux salles éclairées sur l'arrière-cour du côté de l'église. Ce portique ou cloître est formé de 48 arcades fermées, à l'origine, de châssis en chêne vitrés. Primitivement, il était orné des statues en marbre de l'ange Gabriel et de l'archange Michel, qu'on a remplacées par des statues mythologiques en *plâtre*. Une partie de ce cloître a servi de prison sous la Terreur ; — aujourd'hui on y voit un musée lapidaire formé de tous les monuments gallo-romains découverts dans le Lyonnais ; mais ces monuments exposés à l'air et à la poussière se couvrent d'une *patine* si noire et

si épaisse que la lecture de leurs inscriptions, pourtant si importantes pour l'histoire, devient presque impossible.

La cour intérieure était ornée, avant la Révolution, d'orangers, d'ifs, de vases de faïence, de plantes exotiques. Un bassin existait aussi au centre de cette cour, avec un jet d'eau mis en mouvement par un réservoir placé dans l'édifice. On y voyait également deux statues de Minerve et de la Concorde. Aujourd'hui cette cour est plantée d'arbres, sablée et l'eau du Rhône murmure dans un bassin au milieu duquel se dresse une fontaine composée de débris gallo-romains.

Au rez-de-chaussée, entre les locaux loués par l'abbesse à des particuliers, se trouvait dans le bâtiment au fond de la cour la grande salle qui, depuis la Révolution, a servi longtemps de Bourse et où se tiennent, à présent, les conférences littéraires. A l'origine, c'était le grand réfectoire (1) de l'abbaye. Œuvre de l'artiste Thomas Blan-

---

(1) On dit qu'il est entré dans certains projets de restauration de ce Réfectoire de faire disparaître ce qui reste des peintures *de Cretey* et de les remplacer par une peinture décorative quelconque, imitant une *tenture* ou un *semis de fleurons*.

Outre que ce serait là du pur *vandalisme*, on manquerait une excellente occasion pour faire exécuter par un *peintre lyonnais* une grande page de peinture monumentale, — *occasion si rare à Lyon*.

Ce qu'on devrait faire *immédiatement*, car chaque jour la dégradation augmente, ce serait de commander, à un *artists lyonnais* habile, une *copie réduite* de ce qu'on peut *voir encore de ces peintures*, en s'aidant de lumières, d'huile, de lavages et même de grattages, puis de les restaurer entièrement en se servant, comme de guide, de cette copie réduite.

On laisserait ainsi à cette salle son caractère primitif et son cachet original, puisqu'elle forme un monument de l'*art lyonnais* au

chet, elle fut décorée avec la plus grande magnificence. La Révolution a oublié de la saccager ; — on y remarque encore de nombreux groupes de statues représentant les vertus monastiques, la Charité, la Science et la Pureté. — L'Abnégation, la Prière et la Contemplation. — La Pénitence, la Continence, le Dévoûment et la Régularité ; — dans les niches sont la Force, la Religion, sainte Marthe et sainte Catherine. Au-dessus de ces niches, on voit des bustes de femmes célèbres dans l'histoire, avec des génies qui supportent leurs emblèmes caractéristiques. Les fenêtres centrales sont entourées de génies et d'anges. — Toute cette sculpture en stuc fut confiée au statuaire Guillaume Simon ; outre ces sculptures, cette salle était décorée de peintures dues à Pierre-Louis Cretey, et d'une boiserie, œuvre de Guillaume Coston.

A côté de cette salle se trouvait la salle du *Chapitre*. Sa décoration était aussi riche que celle du réfectoire. La Révolution y a passé, et il ne reste plus de tant de splendeurs de l'art que des murs noircis et décrépits, et ce local est affecté à l'école de dessin.

Enfin, on arrive au grand escalier monumental, avec larges rampes à balustrades, qui conduisait autrefois au chœur de l'église abbatiale et au premier étage. Ce fut un des morceaux les mieux réussis de l'ancienne abbaye. Les rampes et les balustrades sont en marbre noir et les parois en pierre de Seyssel. Les piédestaux de cette rampe étaient surmontés de statues; — au départ, une Vertu

---

XVIII[e] siècle. Restaurons-la *consciencieusement*, *fidèlement*, sans vouloir faire *du nouveau*, au moyen d'une couche de peinture légère et claire sur les sculptures : le vaisseau de cet ancien réfectoire serait magnifique, sans qu'il soit indispensable de le *moucheter* de petits filets, de tons plus ou moins rompus et de petits entrelacs grotesques.....

tenant les armes de la maison de Chaulnes, puis trois Vierges; on y voyait aussi au-dessus d'une porte, murée à présent, le buste, en marbre de Carrare, d'Antoinette de Chaulnes, dû au ciseau de Guillaume Simon. Les deux grandes portes, sur le grand pallier d'arrivée, supportent encore aujourd'hui des génies — et la corniche supérieure sert de base à huit Vertus avec leurs attributs. Sous les arcs soutenant la coupole qui couronne le vaisseau, se rencontrent « quatre Renommées qui semblent en procla « mer la magnificence. »

Tel était, à peu près, ce splendide escalier, mais il a dû subir aussi malheureusement les mutilations de la Révolution et, disons-le, de quelques architectes modernes. — Il a perdu presque tout son cachet primitif et original. On a muré, sans respect pour l'œuvre de la Valfenière, les cinq grandes fenêtres qui versaient autrefois une lumière si abondante dans cet escalier, dont la partie inférieure, presque toujours encombrée *de caisses et d'objets en dépôt comme dans un magasin*, est d'une obscurité souvent complète, — et on a établi un ciel-ouvert sur l'ouverture circulaire de la voûte, après avoir muré par un tambour les balustres qui entouraient cette ouverture.

Le reste du rez-de-chaussée, presque entièrement consacré à des magasins qui ont leur entrée sur la place et les rues adjacentes n'offrent rien de remarquable (1).

---

(1) Je constate cependant que par des ouvertures qui donnent du jour aux cuisines et aux laboratoires de ces magasins, il arrive des odeurs des plus désagréables qui pénètrent jusque dans les salles des musées. — Mais, c'est là le moindre inconvénient .... Maintes fois, il éclate des feux de cheminées dans ces magasins, et ces cheminées traversent les musées..... C'est un miracle, on peut le dire, si déjà le palais n'a pas été incendié cent fois.

Accédons maintenant au premier étage. J'ai déjà dit qu'une vaste terrasse règne, tout autour de la cour, à la hauteur et au niveau du premier étage, et sert d'accès aux divers locaux de cet étage. Ce déambulatoire supérieur repose sur les 42 portiques qui formaient l'ancien cloître qui enserre la cour; mais les voûtes qui portent cette terrasse sont aujourd'hui dans un véritable état de ruine par suite des infiltrations des eaux pluviales : quelques portiques même, *au sud*, surplombent et ne tiennent plus que par les tirants en fer qu'on a dû placer à la naissance de la voûte. Les pierres même se délitent et se désagrégent. Autrefois une grille en fer forgé, œuvre remarquable de serrurerie du XVIIe siècle, posée en 1685, régnait autour de cette terrasse; mais, il y a quelques années, sous le prétexte que cette grille n'était pas d'un dessin uniforme, un architecte fut autorisé à l'enlever pour la faire vendre comme du vieux fer de rebut, et à la remplacer par une galerie à balustres en fonte, avec acrotères, statues en *plâtre peint*, et vases en font; dn goût le plus équivoque.

A ce même moment, on incrustait aussi dans les murs des portiques ces nombreux bas-reliefs (façon antique) également en *plâtre peint* et que l'action dissolvante de climat de Lyon, *faute d'entretien*, a rongés, pulvérisés presque, de même que les statues qui se regardent, comme étonnées, sur la balustrade de la terrasse.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur des appartements du premier étage occupés autrefois par l'abbesse et les Dames religieuses, — et affectés à présent, à tant de destinations si diverses, sans plan préconçu, comme par l'effet du hasard.....

La distribution intérieure était comprise, a dit avec raison M. Charvet avec une ampleur et une entente

remarquables? des besoins d'une aussi grande et riche communauté. Primitivement, tous les bâtiments étaient *doubles* et divisés, dans le sens de *leur longueur*, par un *mur de refend* posé sur l'extrados des arcs doubleaux des voûtes des magasins du rez-de-chaussée. Par la construction de ce mur, on obtint un déambulatoire ou corridor intérieur de 4^{m} 80^{c} de largeur qui régnait à chaque étage autour de tous les bâtiments du quadrilatère, et sur ce corridor s'ouvraient les cellules ou logements des religieuses, lesquels prenaient leur jour sur la cour intérieure. Ce vaste corridor circulaire était éclairé par les fenêtres qui donnent sur la place des Terreaux et les rues adjacentes; ces fenêtres extérieures étaient garnies de petits vitraux à compartiments, enrichis des armes du monastère, et le couloir embrassait toute la hauteur de chaque étage.

Quant aux logements des religieuses, ils étaient moins élevés, parce que l'architecte avait, avec raison, divisé l'étage par un plancher, afin de réduire sa hauteur trop grande et d'obtenir des *entre-sols*, qui servaient de logements pour les domestiques des religieuses. Ces petites chambres ou entre-sols dont quelques-unes subsistent encore étaient éclairées sur la cour par des *mezzanines* (1).

---

(1) Tout le couloir ou corridor du premier étage est occupé aujourd'hui par la bibliothèque dite du Palais-des-Arts, par le musée des antiques et ses dépendances, et les salons de l'avant corps, au centre, sont destinés à recevoir le musée des gravures, décidé en principe, mais qui ne s'exécute pas..... En attendant, une partie de ces gravures reste exposée, quoique encadrée, dans les dépendances de la bibliothèque, et le surplus dort enfoui dans les cartons de cette bibliothèque et dans ceux du Lycée, et sont comme perdus pour l'art.

L'appartement de l'abbesse formé de pièces plus grandes et nécessitant plus d'ampleur, était situé dans le centre du bâtiment faisant façade sur la place des Terreaux et occupant toute la partie qui forme avant-corps sur la terrasse. Je ne le décrirai pas. Là aussi, la Révolution n'a laissé aucun vestige de la décoration primitive, elle a tout détruit, tout saccagé comme à plaisir et comme si c'était une satisfaction pour elle de marquer partout son passage par des actes de la plus stupide brutalité...

A l'angle nord-est du premier étage, était une salle affectée à présent à l'Académie; c'était la chapelle dite du Sépulcre, on y exposait les religieuses avant leur inhumation dans l'église Saint-Pierre et elle servait aussi d'oratoire particulier à l'abbesse, un vestibule décoré de pilastres y donnant accès; c'est à présent le vestibule de la salle de l'Académie.

Dans le bâtiment sur la rue Saint-Pierre, était la salle de la communauté. Elle sert aujourd'hui aux réunions des Sociétés savantes. Enfin, dans les autres bâtiment au *sud* et à l'*est*, la salle qui forme l'extrémité du grand musée des tableaux et celle dite des marbres des artistes lyonnais n'étaient que des sortes de grands vestibules desservis par des escaliers spéciaux, donnant accès au grand corridor circulaire dont j'ai déjà parlé.

Tel était, à peu près, la division intérieure du premier étage. Le second étage, entièrement consacré aux logements des religieuses, n'offrait rien de remarquable; il avait une simplicité toute claustrale. Ce second étage a disparu dans le bâtiment *sud*, lors de la création du musée des tableaux et pour donner à celui-ci toute la hauteur possible, on a démoli toute la distribution intérieure primitive; mais, dans les trois autres bâtiments du quadrilatère on a ménagé, à l'*ouest*, une vaste galerie pour la

collection d'histoire naturelle, laquelle est assise sur la galerie de géologie, qui occupe, presque à elle seule, le premier étage de ce même bâtiment; *à l'est*, on a créé le musée des peintres lyonnais et l'École des Beaux-Arts occupe tout le second étage sur la place des Terreaux.

Enfin, au-dessus du deuxième étage et dans ce même bâtiment, se voit un immense grenier dans lequel logent des concierges et employés et où l'on entasse, depuis nombre d'années, des bois de service et le combustible de l'Ecole des Beaux-Arts et du Palais. Ces amas de bois et de copeaux, joints à des logements d'employés, sont un danger permanent pour l'édifice. Le feu qu'on fait dans ces logements, les nombreuses gaînes de cheminées qui traversent ces amas de bois, peuvent engendrer le plus effroyable incendie et réduire en cendres, en quelques instants, tout le Palais et ses immenses richesses. Aussi, on se demande comment l'administration supérieure n'a pas avisé depuis longtemps à parer à ce grand péril, en faisant déblayer ce grenier qui pourrait recevoir une destination utile, et en en éloignant tous ceux qui occupent ce vaste local.

Telle était primitivement cette belle et grande abbaye. Quoique bénédictine, il ne fallait pas y rechercher l'austère sévérité de la règle de saint Benoît, ni encore moins celle de la règle plus sévère de saint Bernard véritable iconoclaste. — Au temps de la construction de l'abbaye de Saint-Pierre, on était loin des temps de ces deux illustres chefs du grand et puissant ordre dont les maisons-mères étaient Cluny, Citeaux et Clairvaux. Les mœurs s'étaient adoucies, les règles relâchées — et, quand, en 1659, Anne d'Albert de Chaulnes posa la première pierre de son royal monastère, les communautés religieuses n'étaient plus ces froids sépulcres de pierre dans lesquels

s'ensevelissaient, primitivement, pour y vivre comme oubliées, et dans la prière et la contemplation divine, des âmes détachées entièrement du monde. — Alors, les maisons religieuses étaient devenues de simples retraites, où, quoique sous une règle en apparence sévère, la vie était plus douce et plus facile ; le monde extérieur pénétrait même dans ces maisons, et les religieuses n'étaient, pour ainsi dire, que de nobles chanoinesses.

Mais, comme rien n'est moins stable que les institutions humaines, l'heure de la terrible Révolution vint à sonner, en 1789. Déviée bientôt de son but, entraînée malgré elle sur cette pente fatale sur laquelle glissent toutes les révolutions, pour aboutir nécessairement au crime et au sang, celle de 1789 fut suivie des horreurs de 1792 et 1793. Stupide et aveugle, celle-ci se rua, avec ses haines et ses colères, sur l'abbaye de Saint-Pierre, et elle ne manqua pas de porter sa main sanglante sur tous les monuments et les objets d'art qui remplissaient ce splendide palais (1).

---

(1) Est-il rien de plus stupide que la destruction des objets d'art par les *faiseurs de révolutions?* Ces énergumènes croient-ils donc qu'ils effacent l'histoire en brisant un monument qui rappelle une de ses époques ? Qu'ils sachent bien qu'à côté des ruines qu'ils font, ils élèvent un *pilori* sur lequel l'histoire *cloue leurs noms*, — et que ces noms seront couverts d'un *éternel mépris*. Est-ce que jamais un Français oublira celui de cet homme qui dans son orgueil se dit « le peintre d'Ornans » et qui a *déboulonné* la colonne glorieuse de la Grande Armée, aux applaudissements frénétiques des Prussiens qui n'avaient pas *osé* la renverser ? Est-ce qu'à Lyon, chacun ne répète pas le nom de tous ceux qui ont renversé la statue équestre, située sur le square de Perrache, — œuvre médiocre, il est vrai, mais qui était un monument *historique* et *une propriété privée ?* A ce double titre, il leur était *défendu* d'y toucher.

Il est donc de toute urgence, si nous ne voulons plus être la *risée*

De même que la plupart des établissements religieux, l'abbaye de Saint-Pierre fut déclarée *bien national* et vouée à l'aliénation. Mais, heureusement, il se rencontra alors des hommes de goût que n'aveuglait pas la passion révolutionnaire et des administrateurs habiles qui résistèrent aux sollicitations des démolisseurs, et ne se laissèrent pas séduire par la valeur énorme de l'emplacement occupé par ce palais, au centre du quartier le plus commerçant de la ville ; ils parvinrent à sauver le palais.

Le 10 novembre 1795, Poulain-Grandpré, représentant du peuple, commissaire du gouvernement dans plusieurs

---

de toutes les nations, d'apprendre aux enfants, dans les écoles, le respect de tous les objets d'art quels qu'ils soient, — et de les considérer comme une partie de notre richesse nationale, placée sous la sauvegarde de tous. —

N'a-t-on pas voulu, non plus, après le 4 septembre, détruire et briser la magnifique statue équestre de Louis XIV, sur la place Bellecour, « chef-d'œuvre du citoyen Lemot, ouvrier lyonnais » et il ne s'en est fallu que *d'une voix* dans le *Conseil municipal élu* que cet acte de stupide vandalisme ne fût commis ! Mais ces *élus du peuple* savaient-ils seulement que Louis XIV avait conquis l'Alsace et la Lorraine que la République de 1870 n'a pas su conserver à la France.... parce qu'alors des avocats *sans causes,* des médecins *sans malades,* des apothicaires *sans clients* s'érigeant en généraux, en stratégistes, croyaient qu'ils sauraient, comme Carnot. *organiser la victoire ;* — mais Carnot était un grand général, un soldat, un honnête homme. Il a sauvé la France .... Eux qu'ont-ils fait? Quel compte ils auront à rendre un jour ! La France leur répétera, un jour, ces mots célèbres « *Varre, redde mihi legiones ! ! !* La sévérité de mes paroles choquera peut-être plus d'un de mes lecteurs, — mais tout véritable ami de son pays, de l'art et du vrai progrès n'est-il pas indigné de la perte de tant de ehefs-d'œuvre détruits par les révolutionnaires qui se disent être *du peuple* et ce sont surtout les œuvres *des enfants du peuple* qu'ils ont détruites.

départements, prit un arrêté par lequel ce palais fut consacré à divers services publics et, notamment l'École de dessin et à la Bourse ; néanmoins, et malgré cette destination utile, on provoquait encore sans cesse sa mise en vente et sa démolition. Mais survint le gouvernement réparateur du premier consul, qui prit, le 23 germinal an x, un arrêté par lequel on écarta définitivement les démolisseurs et on assura la conservation du monument, en l'affectant à des services publics. Son administration fut confiée, en même temps, à la municipalité de Lyon, *sous la surveillance du préfet du département.*

En même temps, le préfet du Rhône, en exécution de l'arrêté du premier consul, prit, le 20 juillet 1802, une série de mesures pour l'utilisation de ce palais.

On y plaça la *Bourse*, le *Tribunal de commerce*, le *Conseil d'agriculture*, le *Muséum de tableaux, des statues* (art. 1).

L'administration de ces divers établissements fut confiée, sous la *surveillance du préfet*, au *maire* de la division du nord, *délégué* à cet effet (art. 3)

Et à ce maire « furent *adjoints quatre citoyens nommés* « *par le préfet, pour être chargés de la direction du Museum* « *et de toutes les dispositions relatives aux divers établisse-* « *ments qui seront formés dans l'intérieur de l'abbaye, pour* « *l'utilité générale de la commune. Leurs fonctions seront* « *gratuites* » (art. 4.).

Cette direction était libre, pour tout ce qui concernait le Musée, de prendre l'avis des citoyens qui cultivaient les arts et de les appeler même à ses délibérations (art. 7).

Si d'autres établissements que ceux désignés dans l'art. 1 étaient reconnus nécessaires, il y était pourvu sur les *propositions de la direction* (art. 11) et enfin, d'après l'art. 13, la direction était chargée de présenter au préfet un *règlement pour la police intérieure de la maison.*

Cet arrêté si sage et si simple fut mis immédiatement à exécution. Le *Conservatoire des arts*, c'est ainsi qu'on appela cette direction ; entra en fonctions et pourvut avec un soin parfait à l'installation du Musée des tableaux, des antiques et à l'organisation de la riche collection des monuments gallo-romains sous les portiques du cloître.

Lors de la réorganisation de la mairie *centrale*, le 6 mars 1807, M. Fay de Sathonay proposa à M. d'Herbouville, alors préfet, de placer le *Conservatoire des arts* sous la direction du maire, mais on commit alors la faute, en réorganisant le *Conservatoire des arts*, de nommer un *inspecteur-général* de ce Conservatoire qui fut même *logé* dans le Palais. Par ce fait et par le choix de M. Artaud, à qui la ville devait beaucoup pour les soins habiles mis par lui à l'organisation de nos musées, le préfet et le maire abdiquèrent leur *pouvoir et leur autorité*, en faveur d'un autre pouvoir qui avait d'autant plus de force qu'il était entouré, dans la personne de celui qui l'exerçait, d'une considération de *savoir* et *de mérite* devant lequel chacun s'inclinait. Sa volonté seule fut prépondérante ; le Conservatoire des arts ne put plus que se soumettre à ses décisions autocratiques.

Cette organisation dura jusqu'en 1818. Alors, le maire de Lyon, M. le baron Rambaud, ayant reconnu que le règlement de 1807 — par les abus de l'administration Artaud — devant recevoir quelques modifications, en proposa un autre en 86 articles, que sanctionna le préfet, M. Lezay-Marnésia.

Les établissements publics existant alors dans le palais Saint-Pierre étaient :

1° L'Ecole de dessin et des Beaux-Arts,

2° Un cours public de chimie avec son laboratoire,

3° Un cours de physique,
4° Un cours de géométrie,
5° Un cours d'histoire naturelle,
6° Le musée,
7° Une bibliothèque,
8° Un dépôt de pièces méc. pour fab. des étoffes.

Les conséquences de cette modification de l'organisation première des services établis dans le palais furent des plus regrettables ; *on organisa la confusion* et on eut un Conservatoire des arts purement nominal, avec un *inspecteur général du Palais* qui s'érigea en *Directeur*, et se hâta de se débarrasser du Conservatoire, qui gênait son omnipotence *usurpée*. Ce directeur étant mort, on créa sept services *distincts*, indépendants les uns des autres, *impatients* du règlement et de l'autorité supérieure qu'on *endormit*, et on compta :

1° Le muséum des tableaux,
2° Le muséum des antiques,
3° Le muséum d'histoire naturelle,
4° La direction de l'Ecole des Beaux-Arts,
5° La conservation de la bibliothèque,
6° La Chambre de Commerce,
7° Le syndicat des agents de change.

Comment pouvait-on espérer que *sept services* ainsi placés sous le même toit, côte à côte, se jalousant, cherchant sans cesse à empiéter sur le terrain et sur les attributions de son voisin, pourraient s'entendre et vivre en bonne intelligence ? Aussi, en l'absence *de l'œil du maître*, chacun s'est taillé, à plaisir, un habit à sa façon dans le Palais des Arts. La construction du Palais du Commerce ayant permis le retrait de la Chambre de Commerce et du

syndicat des agents de change, le musée des antiques hérita de leurs locaux, et le musée des tableaux fut joint au musée des antiques peu après.

Par suite de ces changements, il reste encore aujourd'hui dans le palais *quatre* services *distincts* et *indépendants :* le musée des antiques et des tableaux, le museum d'histoire naturelle, l'Ecole des Beaux-Arts et la bibliothèque et sans liens entre eux.

Mais avant d'examiner cette organisation, il est nécessaire d'indiquer d'abord les divers locaux occupés par les services qui existent à présent dans le palais.

MUSÉES DES ARTS

1° *Au rez-de-chaussée, sous les portiques*, le musée lapidaire *devenu insuffisant, encombré*, et les monuments *exposés à l'air* se dégradent, faute d'être protégés par des vitrages, comme il en existait sous ces ces portiques *avant la Révolution* ;

2° *Au premier étage*, dans la *moitié du bâtiment faisant* façade sur *la place des Terreaux*, le musée des antiques, des marbres lyonnais, les statues occupent, *à ce même étage*, le bâtiment bordant la rue de l'Hôtel-de-Ville, et enfin, toujours *au même étage*, dans les bâtiments *au sud*, se trouve le musée des tableaux ;

3° Le musée des *peintres lyonnais* remplit tout le *second étage* du bâtiment sur la rue de l'Hôtel-de-Ville ;

4° Enfin, du côté du musée des antiques, qui occupe plusieurs salles et salons, se trouvent le secrétariat et un salon réservé à une galerie des gravures, *décidée en principe* et dont la réalisation est toujours ajournée.

3° Un cours de physique,
4° Un cours de géométrie,
5° Un cours d'histoire naturelle,
6° Le musée,
7° Une bibliothèque,
8° Un dépôt de pièces méc. pour fab. des étoffes.

Les conséquences de cette modification de l'organisation première des services établis dans le palais furent des plus regrettables ; *on organisa la confusion* et on eut un Conservatoire des arts purement nominal, avec un *inspecteur général du Palais* qui s'érigea en *Directeur*, et se hâta de se débarrasser du Conservatoire, qui gênait son omnipotence *usurpée*. Ce directeur étant mort, on créa sept services *distincts*, indépendants les uns des autres, *impatients* du règlement et de l'autorité supérieure qu'on *endormit*, et on compta :

1° Le muséum des tableaux,
2° Le muséum des antiques,
3° Le muséum d'histoire naturelle,
4° La direction de l'Ecole des Beaux-Arts,
5° La conservation de la bibliothèque,
6° La Chambre de Commerce,
7° Le syndicat des agents de change.

Comment pouvait-on espérer que *sept services* ainsi placés sous le même toit, côte à côte, se jalousant, cherchant sans cesse à empiéter sur le terrain et sur les attributions de son voisin, pourraient s'entendre et vivre en bonne intelligence ? Aussi, en l'absence *de l'œil du maître*, chacun s'est taillé, à plaisir, un habit à sa façon dans le Palais des Arts. La construction du Palais du Commerce ayant permis le retrait de la Chambre de Commerce et du

syndicat des agents de change, le musée des antiques hérita de leurs locaux, et le musée des tableaux fut joint au musée des antiques peu après.

Par suite de ces changements, il reste encore aujourd'hui dans le palais *quatre* services *distincts* et *indépendants :* le musée des antiques et des tableaux, le museum d'histoire naturelle, l'École des Beaux-Arts et la bibliothèque et sans liens entre eux.

Mais avant d'examiner cette organisation, il est nécessaire d'indiquer d'abord les divers locaux occupés par les services qui existent à présent dans le palais.

MUSÉES DES ARTS

1° *Au rez-de-chaussée, sous les portiques*, le musée lapidaire *devenu insuffisant, encombré*, et les monuments *exposés à l'air* se dégradent, faute d'être protégés par des vitrages, comme il en existait sous ces ces portiques *avant la Révolution* ;

2° *Au premier étage*, dans la *moitié du bâtiment faisant* façade sur *la place des Terreaux*, le musée des antiques, des marbres lyonnais, les statues occupent, *à ce même étage*, le bâtiment bordant la rue de l'Hôtel-de-Ville, et enfin, toujours *au même étage*, dans les bâtiments *au sud*, se trouve le musée des tableaux ;

3° Le musée des *peintres lyonnais* remplit tout le *second étage* du bâtiment sur la rue de l'Hôtel-de-Ville ;

4° Enfin, du côté du musée des antiques, qui occupe plusieurs salles et salons, se trouvent le secrétariat et un salon réservé à une galerie des gravures, *décidée en principe* et dont la réalisation est toujours ajournée.

3° Un cours de physique,
4° Un cours de géométrie,
5° Un cours d'histoire naturelle,
6° Le musée,
7° Une bibliothèque,
8° Un dépôt de pièces méc. pour fab. des étoffes.

Les conséquences de cette modification de l'organisation première des services établis dans le palais furent des plus regrettables ; *on organisa la confusion* et on eut un Conservatoire des arts purement nominal, avec un *inspecteur général du Palais* qui s'érigea en *Directeur*, et se hâta de se débarrasser du Conservatoire, qui gênait son omnipotence *usurpée*. Ce directeur étant mort, on créa sept services *distincts*, indépendants les uns des autres, *impatients* du règlement et de l'autorité supérieure qu'on *endormit*, et on compta :

1° Le muséum des tableaux,
2° Le muséum des antiques,
3° Le muséum d'histoire naturelle,
4° La direction de l'Ecole des Beaux-Arts,
5° La conservation de la bibliothèque,
6° La Chambre de Commerce,
7° Le syndicat des agents de change.

Comment pouvait-on espérer que *sept services* ainsi placés sous le même toit, côte à côte, se jalousant, cherchant sans cesse à empiéter sur le terrain et sur les attributions de son voisin, pourraient s'entendre et vivre en bonne intelligence ? Aussi, en l'absence *de l'œil du maître*, chacun s'est taillé, à plaisir, un habit à sa façon dans le Palais des Arts. La construction du Palais du Commerce ayant permis le retrait de la Chambre de Commerce et du

syndicat des agents de change, le musée des antiques hérita de leurs locaux, et le musée des tableaux fut joint au musée des antiques peu après.

Par suite de ces changements, il reste encore aujourd'hui dans le palais *quatre* services *distincts* et *indépendants :* le musée des antiques et des tableaux, le museum d'histoire naturelle, l'Ecole des Beaux-Arts et la bibliothèque et sans liens entre eux.

Mais avant d'examiner cette organisation, il est nécessaire d'indiquer d'abord les divers locaux occupés par les services qui existent à présent dans le palais.

MUSÉES DES ARTS

1° *Au rez-de-chaussée, sous les portiques,* le musée lapidaire *devenu insuffisant, encombré,* et les monuments *exposés à l'air* se dégradent, faute d'être protégés par des vitrages, comme il en existait sous ces ces portiques *avant la Révolution* ;

2° *Au premier étage,* dans la *moitié du bâtiment faisant* façade sur *la place des Terreaux,* le musée des antiques, des marbres lyonnais, les statues occupent, *à ce même étage,* le bâtiment bordant la rue de l'Hôtel-de-Ville, et enfin, toujours *au même étage,* dans les bâtiments *au sud,* se trouve le musée des tableaux ;

3° Le musée des *peintres lyonnais* remplit tout le *second étage* du bâtiment sur la rue de l'Hôtel-de-Ville ;

4° Enfin, du côté du musée des antiques, qui occupe plusieurs salles et salons, se trouvent le secrétariat et un salon réservé à une galerie des gravures, *décidée en principe* et dont la réalisation est toujours ajournée.

3° Un cours de physique,
4° Un cours de géométrie,
5° Un cours d'histoire naturelle,
6° Le musée,
7° Une bibliothèque,
8° Un dépôt de pièces méc. pour fab. des étoffes.

Les conséquences de cette modification de l'organisation première des services établis dans le palais furent des plus regrettables ; *on organisa la confusion* et on eut un Conservatoire des arts purement nominal, avec un *inspecteur général du Palais* qui s'érigea en *Directeur*, et se hâta de se débarrasser du Conservatoire, qui gênait son omnipotence *usurpée*. Ce directeur étant mort, on créa sept services *distincts*, indépendants les uns des autres, *impatients* du règlement et de l'autorité supérieure qu'on *endormit*, et on compta :

1° Le muséum des tableaux,
2° Le muséum des antiques,
3° Le muséum d'histoire naturelle,
4° La direction de l'Ecole des Beaux-Arts,
5° La conservation de la bibliothèque,
6° La Chambre de Commerce,
7° Le syndicat des agents de change.

Comment pouvait-on espérer que *sept services* ainsi placés sous le même toit, côte à côte, se jalousant, cherchant sans cesse à empiéter sur le terrain et sur les attributions de son voisin, pourraient s'entendre et vivre en bonne intelligence? Aussi, en l'absence *de l'œil du maître*, chacun s'est taillé, à plaisir, un habit à sa façon dans le Palais des Arts. La construction du Palais du Commerce ayant permis le retrait de la Chambre de Commerce et du

syndicat des agents de change, le musée des antiques hérita de leurs locaux, et le musée des tableaux fut joint au musée des antiques peu après.

Par suite de ces changements, il reste encore aujourd'hui dans le palais *quatre* services *distincts* et *indépendants :* le musée des antiques et des tableaux, le museum d'histoire naturelle, l'Ecole des Beaux-Arts et la bibliothèque et sans liens entre eux.

Mais avant d'examiner cette organisation, il est nécessaire d'indiquer d'abord les divers locaux occupés par les services qui existent à présent dans le palais.

MUSÉES DES ARTS

1° *Au rez-de-chaussée, sous les portiques*, le musée lapidaire *devenu insuffisant, encombré*, et les monuments *exposés à l'air* se dégradent, faute d'être protégés par des vitrages, comme il en existait sous ces ces portiques *avant la Révolution* ;

2° *Au premier étage*, dans la *moitié du bâtiment faisant* façade sur *la place des Terreaux*, le musée des antiques, des marbres lyonnais, les statues occupent, *à ce même étage*, le bâtiment bordant la rue de l'Hôtel-de-Ville, et enfin, toujours *au même étage*, dans les bâtiments *au sud*, se trouve le musée des tableaux ;

3° Le musée des *peintres lyonnais* remplit tout le *second étage* du bâtiment sur la rue de l'Hôtel-de-Ville ;

4° Enfin, du côté du musée des antiques, qui occupe plusieurs salles et salons, se trouvent le secrétariat et un salon réservé à une galerie des gravures, *décidée en principe* et dont la réalisation est toujours ajournée.

BIBLIOTHÈQUE

Dans le même étage, et à la suite du musée des antiques, se rencontre la bibliothèque dite du palais des Arts avec ses dépendances — riche et précieuse collection spécialement consacrée aux sciences et aux arts, fréquentée par un très-grand nombre de lecteurs, surtout le soir, mais dont le local est complétement *insuffisant*, tandis qu'il devrait être réuni au musée des antiques devenu tout aussi *insuffisant*, et où beaucoup de collections ne peuvent être exposées faute *de place* pour les vitrines.

ACADÉMIE

Toujours au même premier étage et à côté de la bibliothèque, l'Académie de Lyon est installée dans un salon, ancienne chapelle privée de l'abbesse, lequel est précédé d'un vestibule décoré de pilastres.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

Enfin, et encore au *même premier étage*, sur la rue Saint-Pierre, se voit la grande salle du musée de géologie et au *deuxième étage* du même bâtiment, le musée d'histoire naturelle.

Ce musée a aussi quelques dépendances dans les combles. Confié trop longtemps à M. Jourdan, homme d'une science rare, mais très-mauvais administrateur, ce musée est devenu, depuis trois ans, entre les mains de M. le docteur Lortet, l'un des plus beaux de la France, mais il est trop exigu, et la place y manque pour de très-riches col-

lections qu'on ne peut non plus montrer au public. Du reste, ce musée ne saurait demeurer dans le palais Saint-Pierre. Ce palais, trop exigu déjà pour les collections artistiques, doit être réservé exclusivement *aux arts*, et la ville doit nécessairement consacrer aux *sciences* un local spécial, où leurs collections pourront prendre le développement que nécessite le progrès actuel et rapide des connaissances scientifiques.

SALON DES SOCIÉTÉS SAVANTES

En dernier lieu, et pour en finir avec cette fastidieuse énumération des locaux occupés par les divers services publics dans le palais, il me reste à dire qu'à ce même premier étage, dans le pavillon sud-ouest, existe une salle très-vaste, l'ancienne *salle de la communauté* et dans laquelle se réunissent certains jours des Sociétés savantes établies à Lyon, telles que la Société littéraire fondée en 1807, la Société d'agriculture crée en 1761, etc., etc.

Plusieurs de ces Sociétés possèdent, dans cette salle, des armoires dans lesquelles elles entassent, faute d'autres places, leurs bibliothèques spéciales, mais dont il est impossible de faire usage.

Aussi, on ne comprend véritablement pas que dans une ville comme Lyon, l'autorité supérieure n'ait pas encore créé un édifice spécial réunissant, sous le même toit, les deux grandes bibliothèques de la ville, éloignées l'une de l'autre, mais qui devraient se compléter l'une par l'autre, et que dans ce même monument on ne réserve pas des locaux spéciaux pour chacune des Sociétés savantes, que la ville est cependant fière de posséder. ...

La création de ce monument est donc des plus urgentes.

ÉCOLE DE DESSIN

L'Ecole de dessin occupe tout le second étage du bâtiment sur la place des Terreaux. Ses diverses classes sont dans le long corridor ou couloir qui, autrefois, régnait tout autour des quatre bâtiments de l'ancien monastère. Les professeurs et la bibliothèque disposent, pour leurs cabinets, des anciennes cellules des religieuses. En outre, une partie de l'avant-corps de ce même bâtiment sert de magasin pour les modèles en plâtre de l'école. Il va sans dire que la ville ne faisant rien pour les *arts*, *depuis longues années,* les salles de cette École sont *noires*, *enfumées*, *mal pavées*, *manquent de lumière nécessaire,* et que le visiteur étranger, habitué à trouver dans toutes les villes des écoles *convenablement et proprement* installées, se demande si Lyon a seulement *conscience de l'art.* Ici donc encore, il y a beaucoup à faire, sans luxe néanmoins, et par conséquent sans trop de dépenses. En attendant, ne pourrait-on pas au moins plafonner au plâtre, *blanchir* et *recrépir* les murs *si malpropres* de cette école. Une centaine de jeunes gens y est entassée autour de nombreux poêles en fonte qui répandent leur suie sur les feuilles blanches des dessins. Il faudrait, dès lors, qu'on fît au moins un calorifère et quelques *travaux de propreté.*

Une partie de cette École de dessin, si importante pour *l'industrie* et la *prospérité de la ville* et qui à ce titre devrait être l'objet de sa *constante sollicitude* ; cette autre partie, destinée au modèle vivant du soir, occupe au rez-de-chaussée, à côté de la salle de l'ancienne Bourse, la salle de l'ancienne *salle du Chapitre.* Il va sans dire que ce

local est tout aussi *noir*, aussi *enfumé*, aussi *malpropre* que les salles du second étage réservées à cette même école.

Cet état misérable se prolongera-t-il encore longtemps ? On doit le qualifier de *honteux*, de même qu'il est honteux pour la ville de laisser la salle de l'ancienne Bourse dans l'indicible état de *saleté* dans lequel on la voit.

TROISIÈME ÉTAGE

Pour se faire une idée exacte de ce troisième étage, il faut l'avoir vu pour se rendre un compte exact de *l'incurie* et de *l'imprévoyance* des dernières administrations.

Ce troisième étage règne dans le bâtiment sur la place des Terreaux et occupe toute la longueur de ce bâtiment, dont il forme le grenier. En y entrant, on y trouve installée toute une tribu de gens de service, de portiers, ayant chacun leur appartement avec cheminées. En outre, dans le surplus de ce local, que traversent de nombreuses gaînes de cheminées, on a entassé des quantités considérables de bois de service, de planches et de menus bois ou copeaux destinés à l'allumage du combustible du palais. A voir tous ces bois au milieu ou à côté de ces gaînes de cheminées, près de ces chambres où grouillent de nombreux enfants, n'est-on pas saisi d'effroi par la crainte d'y voir éclater, à tout moment, un incendie qui pourrait réduire en cendres, en peu d'instants, ce vaste palais avec tous ses trésors. Car ce local est si élevé que l'eau des pompes ne saurait y arriver, et, si éloigné, que les secours seraient longs à y parvenir et à y être organisés. Ici donc, encore, il y a beaucoup à faire (1).

---

(1) Le Palais-des-Arts est, comme l'était l'Opéra de Paris, *mûr pour un incendie*. Construit entièrement en bois, en ce qui concerne

déjà aujourd'hui. Les *sciences*, sœurs des arts, devront en être *exclues* à l'avenir, sauf à leur donner un asile digne d'elles, et la *bibliothèque* des sciences et des arts, devra également un jour rejoindre son aînée, celle du Lycée et se voir suivre par les *Sociétés savantes*, pour se réunir et vivre ensemble *sous le même toit* et en bonne harmonie.

Dès lors, il est indispensable : 1° de compléter le *Palais-des-Arts ;*

2° De créér quelque part le *Palais-des-Sciences;*

3° Et d'élever aussi sur quelque point de la ville *la Bibliothèque publique de Lyon.*

Le Palais-des-Arts étant ainsi débarrassé de services et de collections encombrants *et rendu à sa vraie destination*, on disposerait de ses locaux de la manière suivante :

Je commence *par le rez-de-chaussée.*

LA COUR

La cour intérieure, aujourd'hui *sablée*, et par ce fait si *humide* et si nuisible aux bâtiments et aux portiques, comme aux monuments qui s'y trouvent, devra être *bitumée* ou couverte en larges dalles, après qu'on aura *abaissé son niveau.*

Les arbres pourront y être conservés, mais moins touffus, pour faciliter davantage l'aération.

La *fontaine*, au centre, si maigre, pourra être complétée ou refaite à l'aide de monuments gallo-romains, qu'on a sous la main, et il sera établi dans cette cour *abaissée*, un écoulement plus facile et plus rapide des eaux pluviales que déversent, en cascades, les quatre terrasses.

PORTIQUES

Ces *portiques* sont à reprendre en sous-œuvre et peut-être à refaire, — plusieurs surplombent, — leurs voûtes croulent. En les refaisant, on supprimera *les bas-reliefs en plâtre*, si malheureusement incrustés dans les murs des portiques, émiettés par le temps, et qu'on eût pu préserver par quelques couches de peinture à l'huile, car il faut *savoir faire*, puis *savoir entretenir* (science peu connue à Lyon...)

Les portiques devront être fermés, comme jadis, par *des vitrages*, pour préserver les monuments qui y sont conservés de l'action destructive du climat de Lyon. — On oublie trop souvent, ici, que notre ciel n'est pas celui de Rome ou d'Athènes. Ces monuments, ainsi préservés, devront être soumis ensuite à un lavage intelligent pour les délivrer de cette couche de malpropreté qu'il ne faut pas confondre avec la *patine* du temps, qui ajoute parfois à leur beauté — et, qui sous nos portiques, n'accuse qu'un *défaut de soins*.

Les statues en plâtre pourraient être remplacées par d'autres en pierre, confiées à des *artistes lyonnais*.

TERRASSES

Ces terrasses servent de déambulatoire pour circuler au-dessus des portiques *au premier étage*. Malgré toutes les précautions prises, les terrasses, dans notre climat pluvieux, finissent toujours par laisser infiltrer les eaux sidérales.

Il serait bon, dès lors, d'examiner si, pour prévenir désormais ces infiltrations, il n'y aurait pas lieu sans trop

dénaturer le palais, de couvrir ces terrasses de vitrages ; on formerait ainsi *quatre grandes et belles galeries* à ciels vitrés dans lesquelles on trouverait des emplacements considérales pour les collections artistiques qu'on ne peut exhiber faute de place et pour celles à acquérir à l'avenir, car c'est toujours de *l'avenir* qu'il faut se préoccuper le plus dans l'installation d'un musée et c'est ce qu'on oublie presque toujours. La création de *ces galeries* doit donc être étudiée avec le soin le plus attentif, et aussi au point de vue de l'obscurité qu'elles pourraient peut-être donner à certains petits locaux secondaires. En les construisant, on aurait l'avantage de supprimer la balustrade en fonte, les acrotères et les statues de *plâtre pourri* qui les surmontent, sous prétexte de décoration.

MUSÉE DES ANTIQUES

Ce beau musée, trop à l'étroit dans le local qu'il occupe actuellement, pourrait être agrandi de tous les locaux qui sont affectés actuellement à la bibliothèque du Palais-des-Arts. On obtiendrait ainsi une vaste et longue galerie qui règnerait dans toute l'étendue du bâtiment qui a vue sur la place des Terreaux et, en outre, on placerait des collections dans les trois ou quatre petites pièces qui touchent à la bibliothèque et qui sont occupés par les bibliothécaires (1).

---

(1) M. le conservateur du musée des antiques ne pourrait-il pas être invité aussi à rendre la vue de certaines statues de bronze, de marbre ou de plâtre moins choquante pour les femmes ?

En Allemagne dans tous les musées, et principalement à la Glyptothèque de Munich, si riche en statues antiques, on ne blesse pas la vue des visiteurs, et on a adopté pour cela un moyen aussi simple qu'économique. — Une feuille de vigne en métal très ductible.....

L'Académie de Lyon occupe deux grandes pièces à côté de la bibliothèque. Ces salons seraient joints aussi à la galerie des antiques, lorsque l'Académie, de même que les Sociétés savantes, serait transférée dans le local spécial à créer plus tard pour une bibliothèque unique.

GALERIE DES ESTAMPES

Dans le salon où l'on admire actuellement les belles collections de géologie réorganisées par M. Lortet (1) et qui trouveront leur place dans le *Palais-des-Sciences*, on créerait *la galerie des estampes*, dont tous les éléments existent déjà dans les cartons du musée, dans ceux de la bibliothèque du Palais-des-Arts et à celle du Lycée. Cette collection est des plus riches et est cependant comme si elle n'existait pas, car, enfouie dans les cartons, elle n'est d'aucun usage. Il importe donc qu'elle soit bientôt mise à la portée du public, et, en attendant la création de cette grande galerie des estampes, pourquoi n'achève-t-on pas le local déjà affecté à présent aux gravures et qui reste *vide ?*

---

(1) Il est plus que temps de pourvoir à un agrandissement du palais par la construction de celui *des sciences*. Il ne se passe pas d'année où l'on ne refuse d'accepter des *collections entières* de tableaux, faute de savoir où les loger. Cela est connu de tous, cependant personne ne s'émeut ; personne ne se plaint de ce vol fait à la cité. Car c'est voler ses enfants que de les priver de richesses qui contribuent à leur fortune intellectuelle. Chaque jour le ministère envoie des dons ; il faut retirer des tableaux ou les entasser pour pouvoir placer les nouveaux arrivés. Aussi personne ne se soucie plus de chercher à enrichir nos musées.....! Et cela dure depuis plus de trente ans.

GRANDE GALERIE DES TABLEAUX

Cette grande et belle collection doit recevoir déjà un nouveau local ou, pour être plus exact, son local actuel, qui se compose de deux salles d'une hauteur démesurée, sera coupé en deux dans le sens de sa hauteur par un plafond. De la sorte, il y aura une galerie *inférieure*, avec de nombreuses *loges*, dont les surfaces seront couvertes par les tableaux de petite dimension, et la galerie *supérieure* du second étage, éclairée par un *ciel ouvert au nord*, sera affectée aux *grandes toiles*. Cette modification est du reste impérieusement commandée par la vétusté du plafond de cette galerie.

Cette galerie a, aujourd'hui, une double destination. Elle sert, d'une manière permanente, à l'exposition des *tableaux anciens*, et, chaque année, pendant *trois mois*, la Société des Amis-des-Arts est autorisée à *superposer*, sur les tableaux des *vieux maîtres*, les tableaux modernes de ces exhibitions temporaires. De la sorte, l'étude des grands maîtres est interdite au public studieux. Leurs chefs-d'œuvre sont cachés sous un rideau de planches, la poussière s'y accumule et elle est abondante, à cause des nombreux curieux qui fréquentent l'exposition des tableaux modernes ; une atmosphère désastreuse est viciée aussi par les poêles à longs tuyaux qu'on allume, et notre belle et riche collection est soumise ainsi, chaque année, aux plus diverses chances de destruction. Cela est simplement *absurde* et ne saurait durer plus longtemps.....

GALERIE DES EXPOSITIONS

Pour parer à cette regrettable situation, le remède est facile et tout trouvé. Vous avez déjà sous la main une

vaste galerie éclairée par le haut et toute disposée pour une exposition des tableaux, je veux parler de la galerie d'*histoire naturelle*, établie à présent dans le bâtiment *ouest* et dont le contenu sera transporté dans le *Palais-des-Sciences* que vous vous proposez d'édifier.

ÉCOLE DE DESSIN

La galerie et les divers locaux affectés à présent à l'*école de dessin*, ne recevront pas de changements. Sa place est au *Palais-des-Arts*. L'élève doit être près des grands maîtres pour qu'il puisse s'inspirer facilement de leurs chefs-d'œuvre. Seulement, cette galerie et ses accessoires devront être blanchis, nettoyés, et il est de la plus grande urgence de remplacer les *nombreux poêles* de cette galerie qu'ils enfument par un *calorifère* qui devra être établi dans tout le palais, pour le chauffage de toutes les galeries et pour enlever tout danger d'incendie. En créant ce calorifère, on établira aussi dans les galeries, des conduites d'eau avec des bouches auxquelles, en cas de péril, on n'aurait qu'à visser des tuyaux en cuir avec une lance. De la sorte, le danger des incendies est un peu conjuré.

GALERIE D'EXPOSITION DES ŒUVRES DE L'ÉCOLE

Lyon a fondé un école de dessin et de peinture qui a un nom dans le monde de l'art. L'École lyonnaise s'est fait même une célébrité justement méritée et elle cite avec orgueil plus d'un de ses élèves. L'industrie recrute aussi chaque année, dans cette école, les dessinateurs de sa fabrique, pour soutenir, dans le monde commercial, sa

suprématie incontestée et la concurrence redoutable que lui fait l'industrie étrangère. Chaque année, la ville distribue des récompenses aux élèves les plus méritants, après avoir exposé leurs produits. Mais cette exposition est *temporaire*, tandis qu'elle devrait avoir un caractère de *perpétuité*. Pourquoi la ville n'aurait-elle pas une galerie spéciale, dans laquelle elle rangerait, chaque année, les unes après les autres, les œuvres les mieux réussies des élèves des diverses classes de dessin, d'ornement, de fleur et de peinture !

Cette galerie permettrait d'étudier le progrès ou le ralentissement de l'art à Lyon, ses transformations, le développement ou la décadence du goût, et, serait, pour les professeurs, un auxiliaire parfait pour la direction de leurs élèves. Aussi, on ne conçoit vraiment pas que cette exposition permanente n'ait pas été créée dès le jour même de la fondation de l'École ? Et de quelle richesse ne serait pas aujourd'hui cette galerie? Il est donc urgent qu'on se mette à l'œuvre, qu'on crée cette galerie qui, du reste, *est toute collectionnée* et n'a qu'à être aménagée dans un local suffisant. Cette galerie se trouvait au-dessus de l'école, au troisième étage, dans les combles. J'en ai déjà parlé plus haut. J'ai décrit ce vaste corridor qui règne dans toute la longueur du bâtiment sur la place des Terreaux et dans lequel on s'est, comme complu, à accumuler toutes les chances de rapide destruction pour le palais. Là, sont casernés des concierges avec leurs familles dans des chambres à poêles, où les enfants, en l'absence de leurs parents, sont abandonnés à eux-mêmes....... Là aussi, se rencontrent ces amas de bois empilés contre les gaînes de cheminées sans nombre, sous une toiture en bois des plus inflammables par sa vétusté.

C'est donc ce vaste grenier qu'il faut expurger *d'abord*

de sa nombreuse population et de ces amas de bois ; puis, on substituera à sa charpente *en bois* vermoulu, une charpente *en fer*, à ciel ouvert, du côté *nord*, et enfin dans cette longue galerie subdivisée pour les œuvres du dessin de l'ornement, de l'architecture, des fleurs et de la peinture d'histoire, on établira cette *exposition permanente* qu'il est si *urgent de créer*, afin de bien constater *la décadence* (1) actuelle de l'Ecole lyonnaise et de chercher,

---

(1) Une des causes de la décadence de l'*Ecole de Lyon* c'est la création, à Lyon, d'un trop grand nombre de cours de dessin.

Le penchant du siècle, poussant *à aller vite*, sauf à *rester dans les à peu près*, les parents et les élèves ont fini par préférer les cours où l'on ne travaille que le soir, *après la journée de travail gagnée*, — et deux fois par semaine, — à ceux de l'Ecole des Beaux-Arts, où l'élève doit être présent toute la journée et pendant plusieurs années consécutives.

Inconscients de ce fait, les administrateurs ont encouragé, *même avec les deniers municipaux*, des écoles qui forcément ne peuvent être qu'*insuffisantes*, et causent un si grave préjudice à la *grande pépinière de l'art lyonnais*. Et l'on se plaint de ce que le niveau de l'art ait baissé à Lyon, et de ce que l'École de Saint-Pierre est en décadence ! ! ! Mais on a fait, comme à plaisir, tout ce qu'il fallait pour lui enlever *le plus d'élèves possible*.

En voulant encourager l'art et *le vulgariser*, en créant des écoles de dessin dans tous les coins de la ville on a pris, avec de bonnes intentions sans doute, la mesure la plus propre pour tuer l'art..... La vocation artistique ne peut pas se développer et s'affermir dans ces cours de dessin secondaires, où, ni la méthode d'enseignement adoptée, ni les *images* données aux élèves comme modèles, n'ont une action suffisante sur l'esprit et l'imagination de l'enfant. Le feu sacré de l'art, le génie, pour se produire, ont besoin, si je peux m'exprimer ainsi, de vivre dans une atmosphère plus élevée, dans un milieu où, à toute heure, l'enfant a sous les yeux, sinon les œuvres originales des grands maîtres, au moins d'habiles reproductions, où tout lui parle du beau, du grand, de l'art en un mot, — et

sans retard, le moyen de lui rendre son *éclat primitif.* Ce fait regrettable échappe à l'autorité supérieure, absorbée

---

où il peut aussi *voir faire* ses camarades plus grands et plus *avancés* et s'inspirer de leurs travaux, comme des observations de leurs professeurs. Ce n'est qu'à cette condition qu'on fera de bons élèves et qu'on pourra relever le niveau de l'art à Lyon. Tandis qu'aujourd'hui, avec le regrettable système d'enseignement suivi dans les écoles et avec l'éparpillement de cet enseignement, combien de natures bien douées sont allées à la manufacture et au comptoir n'ayant pu jamais trouver l'occasion de s'essayer dans l'art dont elles n'ont pu voir que le côté ingrat.

Il serait donc à désirer très-vivement que l'administration supérieure se décidât, sans plus de retard, à n'avoir plus, à Lyon, qu'un *seul corps* d'enseignement des Beaux-Arts et de dessin municipal, composé peut-être de plusieurs écoles mais *reliées entre elles* par le *Conservatoire des Arts* dont le rétablissement et le *fonctionnement très-actif* s'impose de lui-même par la force des choses et si impérieusement.

Il n'est de salut pour l'art à Lyon, que dans la création nouvelle du Conservatoire. A lui seul est due la gloire de notre École lyonnaise, et c'est à lui encore qu'il faut confier le soin délicat de la réorganisation. — mais en *étendant ses attributions.* Ce sera à lui à veiller désormais, avec une sollicitude éclairée et de tous les jours, sur le fonctionnement de l'école des Beaux-Arts et des écoles communales qui en dépendront, comme *succursales* ou *accessoires,*— sur les méthodes d'enseignement suivis, — sur le choix des modèles, — et sur tous les *services* du Palais-des-Arts, qui *tous* relèveront de lui et seront astreints à se renfermer désormais dans le cercle de leurs *attributions respectives,* tracées par un *nouveau règlement.*

Ce même Conservatoire serait appelé, en même temps, à former, près du préfet, une Commission supérieure et consultative des Beaux-Arts. Assimilée sous certains rapports à la Commission des archives et des bibliothèques, rétablie à Lyon, depuis peu, en exécution de l'ordonnance royale du 22 février 1839, cette Commission des Beaux-Arts aurait, comme celle des bibliothèques, la mission « de veiller à « l'achat des objets d'art destinés aux divers musées, de déterminer « l'emploi des fonds consacrés aux acquisitions, la confection des

par les exigences de sa vaste administration et le commerce lyonnais, lui-même, si intéressé pourtant à conser-

---

« catalogues, les conditions des échanges proposés, et d'adresser tous « les ans, à l'époque des vacances, au gouvernement, un état des « acquisitions pour être annexé à l'inventaire général des richesses « artistiques de la France. » (Art. 38 de l'ord. du 22 février 1839.)

Ce même *Conservatoire* ou *Commission consultative*, — mais sans s'immiscer dans les services administratifs et dans leur personnel, — aurait aussi, comme je l'ai déjà indiqué plus haut, la mission d'inspecter les monuments de la ville, — d'indiquer les réparations ou les améliorations à y faire, — de signaler ceux qu'il serait urgent de construire, — de proposer les travaux d'art à confier aux artistes lyonnais pour encourager, favoriser et récompenser les plus habiles et les plus méritants, — d'inspecter aussi les écoles pour y rechercher les jeunes élèves dont les aptitudes précoces indiqueraient un talent véritable, le génie même, et qu'il faudrait aider avec des allocations à se consacrer exclusivement à l'art, — et d'adresser, chaque année, au préfet, un rapport sur l'état de l'art à Lyon. Ce rapport, imprimé et distribué largement dans toute la ville, serait soumis ensuite par le préfet au Conseil municipal, lequel pourrait alors, mais alors seulement, et avec une parfaite connaissance de la situation artistique de Lyon, voter les fonds nécessaires pour le progrès de nos écoles, le bon entretien de nos divers monuments et les encouragements à donner aux *arts lyonnais*.

En un mot, c'est un véritable *département des Beaux-Arts* qu'il faut créer à Lyon. Cette création est des plus faciles — les fonctions de ses membres étant essentiellement *gratuites*, il ne s'agira que de faire choix de cinq ou six personnes dévouées profondément aux intérêts de la ville, connaissant ses besoins, familières avec l'art, indépendantes par leur position sociale et de fortune, et bien décidées à faire exécuter strictement les nouveaux règlements que l'autorité supérieure édictera, après une mûre étude de la situation.

Cette Commission se concerterait aussi parfois avec la Commission des archives et des bibliothèques dans lesquelles l'art se manifeste aussi, bien que sous une autre forme, — et de cette entente ressortirait aussi le plus grand bien possible. Je crois pouvoir promettre

ver sa suprématie dans l'industrie textile, comme dans celles de l'ornement d'église, de l'orfévrerie et du meuble, semble ne pas s'en apercevoir. Il s'endort dans une fausse sécurité. Puisse son réveil ne pas lui donner de trop vifs regrets de son insouciance et de son incurie. Toutes les puissances

---

d'avance son concours le plus cordial et le plus empressé. — Mais il faut *commencer* et *sans plus de retard. Caveant consules!* — Je connais trop l'esprit éclairé et si éminemment pratique de M. le préfet pour ne pas être persuadé d'avance qu'il ne veuille prendre en sérieuse considération les idées que je formule ici sommairement, bien imparfaitement, je l'avoue, et dont je ne suis que le simple interprète, car je crois être en même temps le porte-voix de tous ceux qui aiment les arts, *le vrai progrès*, qui gémissent sur la décadence de notre grande et belle École lyonnaise, et qui voudraient la voir reprendre bientôt son glorieux rang.

Le *Conservatoire des arts* aurait aussi à faire une œuvre de *moralisation* et de *charité chrétienne* bien comprise.

En inspectant souvent les écoles de dessin, il s'informerait de l'*état moral des élèves*, de la tendance *de leurs idées*, — il indiquerait les moyens à suivre pour les diriger dans une *bonne voie*, — il mettrait entre leurs mains les ouvrages les plus propres à former un goût pur, élevé, à leur montrer le *vrai idéal dans l'art* et à les éloigner de cette monstruosité actuelle qu'on appelle le *réalisme*, qui n'est autre chose que la révolte du laid contre le beau, de l'immoralité contre la morale, la négation de tout pouvoir divin et humain, et le paroxysme de l'orgueil.

Et quelle ne serait pas également sa satisfaction, si, en fouillant parmi les enfants de ces écoles, il distinguait ceux qui sont marqués du sceau divin de l'art, qui pourraient devenir la gloire de leur pays, mais que la pauvreté condamne à végéter dans d'obscures et pénibles professions? Il serait heureux de les aider, de les soutenir dans les premières années de la vie d'artiste si dures souvent à traverser, et où le pain est parfois si amer!!! Quelle louable œuvre de charité il accomplirait, et quelle leçon pour ces gens qui ne *parlent au peuple* que de sa misère, *sans la soulager*, et pour *l'exploiter* à leur profit,

étrangères, l'Angleterre surtout, sous l'intelligente impulsion du prince Albert, ont créé des écoles industrielles d'où sortent des dessinateurs, des contre-maîtres, des directeurs dont le goût exerce une puissante influence sur les produits sortis des fabriques *de tout genre* et qui font une sérieuse concurrence aux produits de nos fabriques lyonnaises. Les expositions universelles ne le prouvent-elles pas hautement tous les ans?

Il est donc de la dernière urgence que l'École lyonnaise reprenne son ancienne vitalité, sa supériorité passée, — qu'elle sorte de l'ornière dans laquelle elle se traîne, depuis nombre d'années, et qu'elle puisse montrer de nouveau des dessinateurs, des architectes, des sculpteurs et des peintres dignes de ce nom et qu'on cherche en vain aujourd'hui à Lyon..... Pourvu qu'il ne soit pas déjà trop tard! La France enivrée de son ancienne gloire militaire s'est dit, pendant vingt-cinq ans, qu'elle était la première nation guerrière du monde, sans organiser ses armées, et sans regarder ses voisins... Et comme je l'ai dit déjà dans une récente notice, Sedan a englouti dans un seul jour toute notre armée et toute notre gloire passée..... Lyon répète aussi qu'elle est la reine du monde industriel et sans rivale dans la soierie par la supériorité de son goût et de sa teinture, mais sans rien faire pour conserver cette supériorité.... Puisse-t-il ne pas subir aussi un jour une catastrophe et avoir d'amers et tardifs regrets!

---

et en vue de leur *détestable ambition.* Montrons à ces gens que nous avons le cœur plus haut placé, que nous aimons le pauvre *pour lui-même* et que jamais, en aucune circonstance, nos sympathies et notre concours ne lui font défaut.

SALLE DE L'ANCIENNE BOURSE

Cette salle, la seule du palais que la Révolution a oublié de saccager, n'a plus aujourd'hui de destination spéciale depuis la construction du palais de la Bourse ou du Commerce. Elle sert à toute espèce de réunions publiques, et son état de *malpropreté* est vraiment *repoussant*. Il est donç aussi de la dernière urgence de la restaurer, ce qui ne serait pas coûteux comme on l'a vu plus haut, et de lui donner une destination, comme annexe du Palais-des-Arts. Du reste, à elle seule, par sa décoration, elle forme un véritable musée.

ÉCOLE DU MODÈLE VIVANT

Enfin, des soins de propreté et de chauffage sont à apporter aussi dans cette salle jadis si belle et qui servait de salle capitulaire. L'école qui y est installée devra y être maintenue ; il y a donc peu de chose à y faire.

Telle est, selon moi, et comme le bon sens et la nature des choses l'indiquent, la transformation que ce Palais doit subir, et telle est aussi, *sommairement*, la destination définitive qu'il doit recevoir.

L'exécution de ce projet, je le sais, ne peut pas avoir lieu à présent, la caisse de la ville, pillée par la dernière révolution, est à *sec ;* Lyon est un pauvre réduit presque à demander l'aumône, — mais dès aujourd'hui déjà, on peut nommer une Commission, laquelle, de concert avec M. l'architecte de la ville, étudierait mûrement le projet que je propose, — dresserait des plans *définitifs,* — et veillerait à l'exécution immédiate de toute la partie de ces plans, qui n'excéderait pas les ressources qu'on pourrait,

vu l'urgence, obtenir de la Commission municipale. Mais il est *urgent* de faire quelque chose. Bien des services souffrent, l'École lyonnaise se meurt, la concurrence étrangère se *dresse menaçante* pour l'industrie lyonnaise, et le Palais-des-Arts *tombe en ruine*.

M. le préfet voudra donc bien, sans retard, nommer une *Commission* de cinq membres *au plus*, complètement indépendants par leur fortune et leur position, sans attache officielle, mais éclairés, instruits, familiers avec les arts et les sciences et à la hauteur des connaissances actuelles. Cette Commission aurait la mission d'inspecter le palais, ses divers services, d'étudier leurs besoins, les améliorations de leurs locaux, en recevant les *avis* et les *desiderata* de chacun des chefs de ces services — et de dresser ensuite, de concert avec M. l'architecte de la ville un plan définitif du palais consacré désormais spécialement aux *arts*, et dans lequel les *sciences* ne recevaient qu'une *hospitalité momentanée*, en attendant mieux. A ce plan serait joint un cahier d'observations et la description de chaque local au point de vue de sa *destination définitive*.

De la sorte, avec ce plan bien *étudié* et *bien arrêté*, on se mettrait à l'œuvre; chaque année, on ferait quelque chose, sûrement, méthodiquement, logiquement, en suivant strictement et fermement une ligne bien tracée, et on arriverait un jour à une œuvre complète, je dirais presque parfaite. Tandis que, à présent et depuis très-longtemps, on marche à tâtons, en aveugles dans ce palais, sans indication, sans plan préconçu, on y fait et on y défait, au gré et au caprice de chacun des chefs de service; et en fin de compte, on *gaspille l'argent*, on *dénature le palais*, et on est arrivé à ce qui existe aujourd'hui, c'est-à-dire à quelque chose d'informe, sans nom, et à la *décadence* et à *la ruine* du palais.....

RÈGLEMENT

Mais, il est une autre mesure qui s'impose aussi par son *extrême urgence*, celle d'un *règlement nouveau*.

Aujourd'hui, tout est *confusion* dans ce palais, parce que l'autorité supérieure, absorbée par les événements et les mille détails de son administration, n'a pas pu, depuis longtemps, y avoir l'*œil du maître* et se rendre compte de la stricte observation d'un *règlement suranné*. De graves empiètements y ont été commis sur les droits de l'autorité supérieure, et celui qui doit la représenter dans le palais, se heurte, chaque jour, contre des obstacles de toute nature qui paralysent souvent sa légitime action.

Tout est donc à refaire aussi dans ce palais, à ce point de vue. Un nouveau règlement doit faire table rase de tous les règlements actuels, et si l'on veut établir quelque chose de stable, de complet et en rapport avec la situation, on est forcé nécessairement de revenir à l'arrêté si sage du premier Consul et au règlement adopté par le préfet M. Verninac.

Par ces diverses mesures l'autorité préfectorale était superposée dans ce palais à toute autre autorité.

Le préfet avait, à côté de lui, une Commission de surveillance sans laquelle on ne pouvait prendre aucune mesure, et cette Commission portait le titre de *Conservatoire des Arts*. Les chefs des divers services créés dans le palais étaient sous la *dépendance* de ce Conservatoire, et le préfet *décidait seul* en dernier ressort sur les mesures proposées par ce Conservatoire. C'est donc à ce règlement primitif qu'il faut nécessairement revenir,— et le Conservatoire *seul* peut rétablir l'ordre dans ce palais, y créer une *unité de Direction* et déraciner les nombreux ABUS

qui ont pu s'y glisser et s'y perpétuer, parce que l'autorité supérieure, trop confiante et toujours absorbée par les mille exigences de son administration, a été obligée de laisser faire.

ABUS A RÉFORMER

Ces abus sont nombreux; aux inconvénients que j'ai déjà cités dans le cours de ce travail, on peut ajouter les abus suivants :

1° Exagération de logements donnés à des concierges, (1) lesquels occupent surtout dans l'*avant-corps*

(1) Il y a actuellement au Palais-des-Arts *six* concierges :

1°	Celui du muséum d'hist. nat.	1	concierge,	marié,	logé.
2°	— des tableaux	1	—	—	—
3°	— des antiques	1	—	—	—
4°	— bibliothèque	1	—	—	—
5°	— école des Beaux-Arts	1	—	—	—
6°	Concierge de la porte	1	—	—	—

Total six hommes, six femmes, beaucoup d'enfants, sans compter les nièces et les amies. — Le tout *chauffé et éclairé aux frais de la ville*. Toutes ces familles ont leur *cuisine* dans le palais, et leur odeur se répand dans les escaliers et jusque dans les musées.

Ces concierges ont des *livrées* et sont tenus de les endosser quand ils montrent le palais aux étrangers. Mais il arrive souvent, au mépris de cette consigne, que les femmes en sabots et en bonnet de nuit, avec un enfant sur les bras, servent de *cicerone* à ces étrangers..... et cela se passe dans un *palais* de la *seconde* ville de France.

Malgré ce nombreux personnel, la surveillance de nuit n'a pas lieu— il y a urgence, dès lors, d'organiser tout un *service de nuit* avec veilleurs spéciaux, pris dans les employés du palais, et des *moyens de secours rapides*, par l'établissement de tuyaux avec un grand nombre de conduites fixes munies de raccords à pas de vis auxquels on adapterait chaque soir des boyaux *à lances* prêts à fonctionner ; de cette manière il suffirait de loger un seul concierge.

principal sur la *cour* des locaux *utilisables pour les musées.* — Chances d'*incendie* augmentées, — *combustible* et *luminaire* largement absorbés par ce personnel, trop éloigné pour exercer une *surveillance suffisante*, la nuit, et en cas d'*incendie* dans un palais dans la construction duquel est entré tant de *bois* et où sont tant de *cheminées* et de *magasins* loués à des *industries* se servant d'énormes *fourneaux ;*

2° Inconvénient très-grave de louer les magasins (1) à des *restaurateurs*, à des *confiseurs*, à un débit de tabac qui vend de la *poudre* et des *pièces d'artifice*, à des *cafetiers*, ce qui augmente les chances d'*incendie ;*

3° Inconvénient de louer à l'industrie, *surtout* les magasins sur la *place des Terreaux*, ce qui *dépare* la façade du palais par les *nombreuses enseignes* qu'on y place. Ces magasins pourraient être affectés aux *services municipaux* établis en ville, faute de place dans l'Hôtel-de-Ville, et qui payent des loyers s'élevant ensemble à 25,000 fr., ces magasins sont loués 32,350 fr.; ces boutiques *déshonorent* la façade;

4° Accès et escaliers trop *nombreux* à la disposition du public dans la journée et complètement dépourvus de surveillance, personne n'étant spécialement préposé à ce soin.

Le palais, hormis les jours où il est ouvert au public, devrait être constamment clos;

5° Les étrangers sont forcés de monter par un escalier

---

(1) Ces magasins pourraient être mis à la disposition des *diverses Sociétés savantes* et de leurs *bibliothèques*, dont elles ne peuvent jouir actuellement, étant obligées de les tenir fermées dans des placards très-exigus placés dans l'unique salle du Palais réservée à ces Sociétés.....

usé et dont les murs sont *recouverts d'un ignoble vernis de saleté;* pour aller, *au hasard*, choisir parmi *quatre ou cinq sonnettes* qu'ils ont peine à trouver. Pourquoi ne pas centraliser, en bas, la visite des musées pour les jours où ils ne sont pas publics et avoir là un préposé spécial à ce service, lequel en même temps veillerait à la police du palais? Le concierge ne peut ni ne doit s'écarter de l'entrée, pendant que les gardiens des musées sont à leur poste dans leurs galeries respectives. Aussi les élèves de l'École et autres s'en donnent à l'envi, soit sur le perron du palais, soit dans les escaliers, soit dans la cour. Et puis qui empêche de dérober ou d'emporter des objets dérobés?

Combien de monuments sont chaque jour mutilés sous les portiques, malgré la prière de ne rien *toucher!!!*

6° Absence de catalogues, car ceux qui existent datent de 1855, ne sont pas à la hauteur des connaissances actuelles, et même sont, je crois, épuisés ; — enfin il n'en existe pas pour les médailles, et autres objets de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance.

On se demandera peut-être pourquoi — presque étranger à Lyon — chargé de fonctions judiciaires — je m'immisce dans cette grave question de beaux-arts et de règlementation des services du palais Saint-Pierre? Mais ce palais est-il une propriété privée ou un fief concédé à un haut châtelain, seul maître de céans? — ou bien n'est-ce pas la maison de tous où chacun a droit d'entrée, avec la liberté d'émettre son avis sur son état, sur ses imperfections, comme sur les améliorations dont elle est susceptible?

N'est-ce pas même un *devoir* pour chacun, — quand un pareil monument tombe à l'état de ruine, quand l'*École lyonnaise* si chère aux Lyonnais, déchoit de plus en plus,

par suite d'un règlement suranné, imparfait et qui paralyse complètement son habile et vénéré directeur; — quand tout est confusion dans cette vaste demeure des sciences et des arts qui y étouffent, faute d'espace, — de dire à l'autorité supérieure : *Caveant consules!* Et si je le dis aujourd'hui c'est parce que personne n'a songé à le dire publiquement, ou n'a pas voulu le dire tout haut. — On s'émeut bien, il est vrai, du délabrement de ce palais. — On regarde avec tristesse en passant les murs privés d'enduits, les cheneaux troués, les portiques de la cour qui surplombent et s'émiettent; — on éprouve un sentiment pénible, en parcourant l'ancienne salle de la Bourse devenue presque une caverne et dont les statues maculées se dressent comme des spectres le long de ses murs salis par le temps. — On est comme obsédé, par les douloureuses impressions que l'on ressent, en voyant nos musées si incomplets et qui pourraient étaler tant de trésors cachés, parce que la place leur manque; — mais on garde pour soi ces impressions, et on ne les dit pas, ou par indolence, ou parce qu'on ne se croit pas autorisé à les dire.

J'ai donc formulé ce que chacun pense tout bas, et j'ai voulu être l'interprète du sentiment public, car il n'est personne à Lyon qui ne serait heureux et fier même de voir le Palais-des-Arts rendu à sa splendeur première. Comme on applaudirait si nos collections de tout genre, largement installées, étalaient toutes leurs richesses, — si nos *musées lyonnais* de peinture, de sculpture, de gravure, d'architecture et d'ornement montraient aux étrangers toutes les œuvres de notre grande et belle *École lyonnaise*. — Et comme on admirerait la sollicitude maternelle de notre ville pour ses enfants dont plus d'un, né pauvre et obscur, a su conquérir par sa moralité, son incessant labeur et son génie, la fortune, les honneurs — et ce qui

est plus précieux encore, un nom glorieux dont s'énorgueillissent tous les enfants de la cité (1).

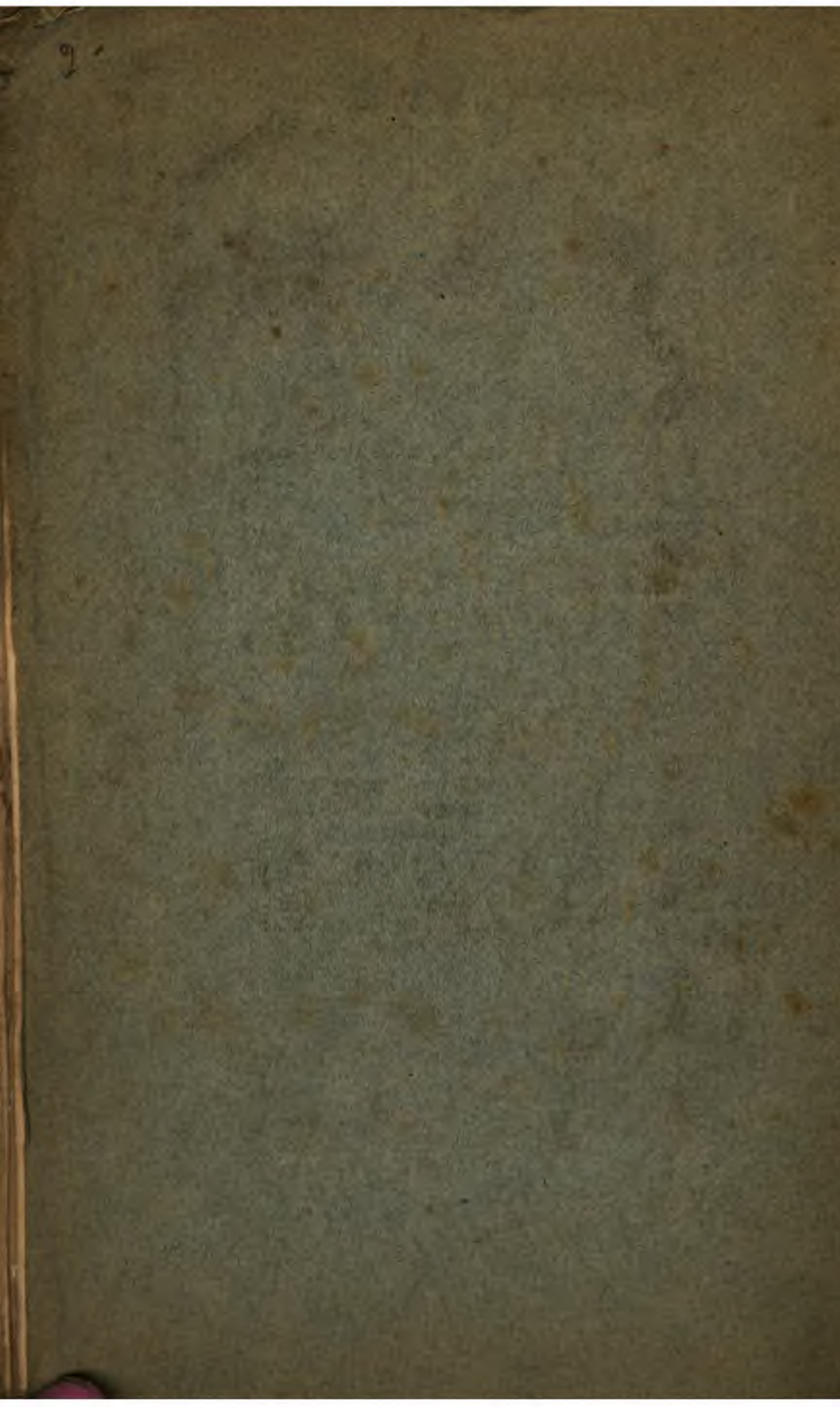
Cette régénération du Palais-des-Arts, je le sais, n'est

(1) C'est aussi, comme président de la Commission des bibliothèques et des archives de Lyon, que je crois devoir signaler tout ce qui est défectueux dans le Palais-des-Arts. La belle bibliothèque, dite du Palais-des-Arts, est installée dans l'un de ses locaux. Ce précieux dépôt est affecté spécialement aux *sciences* et aux *arts*, et sous le rapport de l'utilité, il est le plus important de Lyon. Chaque jour, et surtout le soir, on y voit affluer un nombre considérable de jeunes employés du commerce, lesquels, après la fermeture des comptoirs et des magasins. au lieu de se donner au plaisir, y viennent utiliser leurs courts loisirs. Ils sont heureux de pouvoir y compléter, *gratuitement*, leurs modestes connaissances acquises à l'école, par l'étude des sciences et des arts qui pourra, un jour, les aider à parvenir à des emplois plus lucratifs ; — mais la *place manque* souvent, pendant l'hiver, à cette foule studieuse et *si digne de sollicitude;* on est obligé d'éconduire un grand nombre de ces jeunes gens qui se retirent *bien tristes* de cette répulsion si *préjudiciable à leur avenir*. Il ne se peut donc pas que cette regrettable situation se prolonge davantage. Il ne se peut pas que ces jeunes hommes studieux et si intéressants, venus pour *s'instruire*, souvent *après une longue journée d'un rude labeur*, puissent dire que la ville leur *refuse l'instruction* dont ils sont avides, et qui sera un jour leur gagne-pain et le pain de leurs vieux parents.... La ville ne saurait donc hésiter un seul instant de faire taire ces *justes plaintes*, et il est du *devoir* de tous ceux qui ont une *véritable* sollicitude pour l'enfant du peuple de *s'en faire l'écho*. — L'autorité supérieure voudra donc bien, en attendant la réalisation du projet de la construction d'une bibliothèque *unique* à Lyon, — c'est-à-dire comprenant celles du Lycée et du palais Saint-Pierre, — aviser à trouver un local suffisant pour *tous* les *lecteurs du soir*, et faire cesser d'aussi légitimes doléances.

Déjà, le 17 mars dernier, par un rapport spécial, j'ai fait connaître à l'administration supérieure *l'urgence* de l'agrandissement de la salle de lecture de la bibliothèque du Palais-des-Arts.

malheureusement pas possible aujourd'hui. Lyon a été une femme prodigue, affolée presque; elle a gaspillé ses ressources sans intelligence, sans savoir même ce qu'elle faisait, pour une défense impossible quand l'ennemi était à ses portes, — elle a à payer aussi maintenant les actes du vandalisme commis dans les tristes jours de nos tourmentes populaires, et l'horizon est encore plein de tempêtes..... mais le soleil revient toujours après l'orage, et si Dieu veut bien rendre de beaux jours à notre malheureux pays, ce sera le cas *alors* de réaliser, sans retard, les plans préparés, *dès à présent,* mûrement, et avec une parfaite intelligence des besoins de chacun des services installés dans le palais. Mais ce ne sera qu'à cette condition qu'on pourra faire une œuvre complète, durable, et replacer sur le front de notre ville la couronne brillante et lumineuse des arts et des sciences qui sera toujours son plus bel ornement.



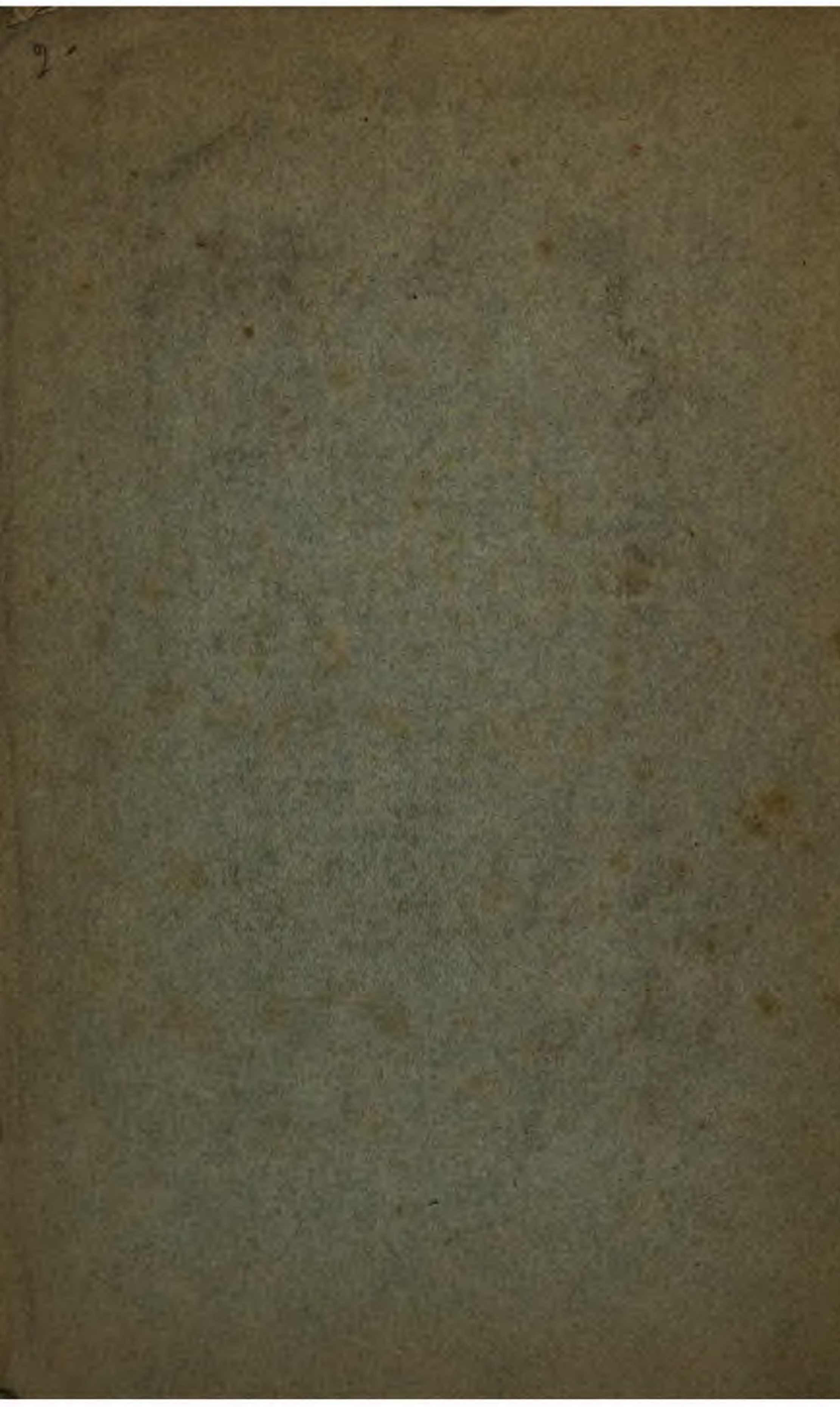


56 L99m 1874

Niepce, Léopold

Le palais Saint-Pierre...

DATE	ISSUED TO
F5438	[illegible]
	[illegible]





DATE	ISSUED TO
F5438	Mel- Bind

9'

56 L99m	1874
Niepce, Léopold	
Le palais Saint-Pierre...	
DATE	ISSUED TO
F5438	MLL-Bind
	Ref. - 11¢ ...

2'